

N°1438

du  
11 MAI  
2021



# L'UNION

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

**ECONOMIE**

P.6

Le Think tank "A New Road" a été lancé  
Sandra Johnson préoccupée  
par la soutenabilité des dettes  
publiques en Afrique

**ALERTE METEO**

P.6

De fortes craintes d'inondations au Nord  
du Togo, confirmées par le CILSS

**ROBUSTACULTURE**

P.3

Acram Coffee Academy ouvrira ses portes en mai 2022

**CINEMA**

P.2

Festival du film européen du 19 mai au 19 juin à Lomé et Aného

P.3

# Bacheliers déscolarisés dans la préfecture de Zio

## LA MAIRIE ZIO-1 APPORTE SA SOLUTION

Depuis 2 semaines, une trentaine d'étudiants bénéficie du transport Tsévié-Université de Lomé-Tsévié à 700 FCfa à bord de 2 bus offerts par la commune ZIO-1 pour se rendre au cours.



Voici l'un des bus mis à la disposition des étudiants

**P.4** Télécommunications au Togo / Par arrêté ministériel

# Interdit d'avoir plus de 3 cartes SIM, par opérateur et par abonné, à partir d'octobre

## Cinéma

## Festival du film européen ce 19 mai au 19 juin à Lomé et Aného

La 3ème édition du Festival du film européen organisé par la Délégation de l'Union européenne au Togo avec le concours de Cineuropa, de l'Allemagne et de la France, ainsi que de leurs instituts culturels respectifs, à savoir le Goethe Institut et l'Institut Français du Togo, aura lieu cette année du 19 Mai au 19 Juin à Lomé et à Aného. L'événement mettra en œuvre dès le 19 Mai des projets parallèles tels que "Je sauve mon environnement, je protège mon patrimoine", un projet de formation de



10 jeunes cinéastes à Aného qui produiront 10 capsules vidéos (5min) afin d'immortaliser le patrimoine historique et culturel d'Aného

et de sensibiliser les populations sur la protection de l'écosystème environnemental, mais aussi le programme d'éducation à l'image "Le cinéma avec les frères Lumière" destinés aux élèves du primaire et la distribution d'une bande dessinée de sensibilisation contre la covid-19, dénommée " Corona, la guerre des deux mondes ". La phase en présentiel se fera les 16 et 17 Juin à Lomé, dans les espaces de l'Institut Français puis s'achèvera les 18 et 19 Juin à Aného.

## Exposition

## Dzimakplao de Tesprit, du 12 au 4 septembre

Tesprit, Foli Kossi Gérard TETE à l'état-civil, est un artiste plasticien qui vit et travaille au Togo. Autodidacte, il développe très tôt des aptitudes innées au dessin. Après des années de pratique de la peinture, Tesprit développe aujourd'hui une nouvelle écriture basée sur le recyclage des sandalettes communément appelés " Djimakplao " (littéralement traduit comme " enfant sans éducation " en mina, langue véhiculaire du sud Togo). Ce travail de

recyclage est né de la crise de la Covid-19, période dans laquelle, privée de ses ressources financières, l'artiste a été contraint de se réinventer en utilisant des matériaux plus accessibles ayant un rapport direct avec la condition de vie des hommes dans la société.

" Pour moi, dans mes recherches de matériaux, j'ai eu à comprendre que les chaussures que je trouvais reflétaient la classe sociale de leurs anciens propriétaires. On peut res-

sentir la misère d'une personne juste en regardant ses chaussures : certaines personnes se débarrassent de leurs chaussures dans un état presque neuf (la classe des riches), d'autres les utilisent jusqu'à ce qu'elles se gâtent (la classe moyenne), certains vont jusqu'à les raccommorder avec tous les moyens possibles quelque fois en les bricolant avec de la ferraille ou des sachets plastiques avant de les abandonner difficilement (la classe

des pauvres). Je prends sur moi de ramener ces chaussures, ces enfants abandonnés, à la maison pour leurs redonner une nouvelle vie et raconter leur histoire ". Tesprit Désormais, l'artiste se reconnaît par la sculpture des sandalettes sur toile et aborde régulièrement les thématiques de l'enfance et des conditions de vie des enfants de la rue.

Institut Français  
12 MAI / 4 SEPT. - LOMÉ

## Archéologie

## Des archéologues égyptiens découvrent 110 tombes anciennes dans le delta du Nil



Des archéologues égyptiens ont découvert en avril dernier 110 tombes funéraires sur un site ancien dans une province du delta du Nil. Les tombes, dont certaines contiennent des restes humains, ont été découvertes sur le site archéologique de Koum el-Khulgan dans la province de Dakahlia, à environ 150 kilomètres (93 miles) au nord-est du Caire, a déclaré le ministère.

Il s'agit de 68 tombes de forme ovale datant de la période prédynastique, qui s'est étendue de 6000 à 3150 avant J.-C., a précisé le ministère.

Il y a également 37 tombes de forme rectangulaire datant d'une époque ancienne connue sous le nom de deuxième période intermédiaire (1782-1570 avant J.-C.), lorsque le peuple sémite des Hyksos régnait sur l'Égypte ancienne, a ajouté le ministère.

Les cinq autres tombes de forme ovale datent de la période Naqada III, qui s'est étendue d'environ 3200 à 3000 ans avant Jésus-Christ.

Les archéologues ont également trouvé dans ces tombes des restes humains d'adultes et d'enfants, ainsi que du matériel funéraire et des objets en poterie, a précisé le ministère.

Cette découverte est la dernière

d'une série de découvertes archéologiques faites ces dernières années et pour lesquelles l'Égypte a cherché à se faire connaître dans l'espoir de relancer son secteur touristique. Le tourisme a été durement touché par les troubles qui ont suivi le soulèvement de 2011 et maintenant la pandémie de coronavirus.

## Nécrologie

## Disparition de Jason Matthews, écrivain et ancien agent de la CIA

Jason Matthews, écrivain américain et ancien agent de la CIA, est mort ce 28 avril, à l'âge de 69 ans, des suites d'une maladie neurodégénérative. En 2013, il avait fait son entrée sur la scène littéraire avec le thriller Red Sparrow (Le Moineau rouge, traduction d'Hubert Tézenas, Le Cherche-Midi), adapté au cinéma en 2018.

Diplomate à visage découvert, Jason Matthews travailla dans l'ombre pendant 33 ans au sein de la CIA, la Central Intelligence Agency, une des agences de renseignement les plus dotées des États-Unis. En mission en Europe, en Asie ou dans les Caraïbes, Matthews profitait de son statut pour recruter des agents étrangers.

En 2010, il prend sa retraite et peut se consacrer à une activité que le passionné, l'écriture. En 2013, il publie Le Moineau rouge, premier tome de ce qui deviendra une trilogie. Palace of Treason et The Kremlin's Candidate, les deux



autres tomes, publiés en 2015 et 2018, n'ont pas été traduits en français.

Colin Harrison, éditeur chez Scribner, indique que le succès de l'auteur pourrait ressembler à un " mystère ", mais qu'il " parlait 6 langues, a lu abondamment pendant des décennies, était un observateur affûté du comportement humain, et adorait rédiger de longs rapports top secrets, ce qui explique cela".

Le Moineau rouge a été adapté au cinéma en 2018 par Francis Lawrence, avec Jennifer Lawrence et Joel Edgerton, entre autres.

## Prix

## Cinq finalistes pour le Prix Ouest-France Étonnants Voyageurs 2021

Le Festival Étonnants Voyageurs de Saint-Malo approche : s'il reste uniquement en ligne pour cause de crise sanitaire et de mesures de précaution, l'événement honorerait de nombreux auteurs et leurs ouvrages. Cinq titres sont encore en lice pour le Prix Ouest-France Étonnants Voyageurs 2021, remis le week-end du 23 mai.

Les cinq livres finalistes du Prix Ouest-France Étonnants Voyageurs 2021 sont : Des diables et des saints de Jean-Baptiste Andrea (L'Iconoclaste)/Aussi riche que le roi de Abigail Assor (Gallimard)/ Les orphelins de Bessora (JC Lattès)/ Fissuré de Odéric Delachenal (Métailié)/ Là où nous dansions de Judith Perrignon (Rivages)

L'ouvrage lauréat sera désigné par le

jury, réunissant dix jeunes âgés de 15 à 20 ans : Lucie Agaesse, Mohamed Bangoura, Léa Carpentier, Mathias Couéc, Loïza Dufeil, Émilie Faure, Clémentine Gigaud, Valentine Haudecoeur, Lola Lassablière Aklil et Jenovéfa Périgault.

Le Prix Ouest-France Étonnants Voyageurs avait été annulé en 2020. En 2019, Anaïs Llobet avait été désignée lauréate pour Des hommes couleur de ciel (L'Observatoire).

Le prix Ouest-France Étonnants Voyageurs récompense un roman écrit en français et paru entre les mois de janvier à mars. Le prix est décerné par un jury de jeunes lecteurs âgés de 15 à 20 ans, sélectionnés par un jury d'écrivains et de partenaires sur leur motivation et leur en-



vie de lire. Le lauréat du prix Ouest-France Étonnants Voyageurs reçoit 2 000 euros et bénéficie d'une campagne de promotion offerte par Ouest-France.

## AZIMUTS INFOS

## Vaccin anti-Covid : à quoi sert la deuxième injection ?

Deux injections sont requises pour la plupart des vaccins anti-Covid. Mais la deuxième dose est-elle indispensable ? Comment est fixé l'intervalle entre les deux vaccinations et comment le vaccin Johnson & Johnson parvient-il à être efficace avec une seule dose ?

Trois des quatre vaccins autorisés par l'agence européenne du médicament (Pfizer/BioNTech, Moderna et AstraZeneca), nécessitent deux injections. La première dose introduit l'antigène visé dans l'organisme, tandis que la deuxième injection renforce son action et prolonge la durée de la réponse immunitaire. C'est particulièrement vrai pour les vaccins à ARN messager. " Ces vaccins ont besoin d'un rappel pour réactiver les lymphocytes T, qui vont eux-mêmes stimuler les lymphocytes mémoire B producteurs d'anticorps ", explique William Petri, professeur de médecine à l'université de Virginie.

## Comment est fixé l'intervalle entre les deux doses ?

Ce sont des données purement empiriques, reconnaît une porte-parole du professeur Alain Fischer, en charge de la stratégie vaccinale en France. Autrement dit, elles sont recommandées par les laboratoires eux-mêmes en fonction de essais cliniques et ne sont pas forcément à prendre au pied de la lettre. En janvier, la France a ainsi décidé de décaler la 2e injection du vaccin Pfizer à 42 jours au lieu des 21 jours initialement préconisés. Au Royaume-Uni, la 2e injection est même retardée jusqu'à 12 semaines après l'administration de la première dose.

Concernant le vaccin AstraZeneca, une étude de The Lancet a montré que l'efficacité du vaccin était supérieure avec un intervalle de 12 semaines par rapport à un intervalle de 6 semaines (81% contre 55%), avec une réponse de liaison des anticorps deux fois plus élevée. Bref, allonger le délai entre les doses ne semble pas vraiment causer problème. Cette stratégie permet surtout de vacciner un maximum de monde plus rapidement sans avoir à mettre de doses de côté.

## Pourrait-on se passer de deuxième dose ?

La différence entre les deux doses ne saute pas forcément aux yeux. L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) rapporte ainsi une efficacité de 86,7% 10 jours après la première injection pour le vaccin Pfizer contre 95% 7 jours après la deuxième dose. Alors pourquoi chercher à tout prix à vacciner deux fois ? " Le risque est celui d'une moindre efficacité beaucoup moins durable ", met en garde l'équipe du professeur Fischer. " La durée de la protection clinique atteinte après une 1ère dose n'est pas connue et n'est pas garantie au-delà de la fenêtre d'administration retenue dans le protocole d'étude " (soit 42 jours), rappelle l'ANSM. " Administrer une seule dose de vaccin n'est pas une option dont l'efficacité a été établie, en particulier dans la durée. Cette option n'est donc pas envisageable à titre délibéré ou encore moins systématique ".

## Pourquoi le vaccin Johnson &amp; Johnson ne nécessite qu'une seule dose ?

Le vaccin Janssen (filiale de Johnson & Johnson), validé par l'agence européenne du médicament le 12 mars, promet pourtant une efficacité de 66% après une seule dose et même de 76% contre les formes sévères de la maladie. Mais il s'agit davantage pour le laboratoire d'un argument promotionnel plutôt que d'une réelle différence scientifique. Car les participants ont été suivis pendant seulement 8 semaines après la vaccination, et rien n'indique que la réponse immunitaire ne va pas diminuer après. Le laboratoire a d'ailleurs commencé en novembre 2020 des essais avec deux injections espacées de 57 jours. " Les données préliminaires montrent que le schéma vaccinal en deux doses (vs une seule injection) multiplie par 2 à 3 la quantité d'anticorps produits contre le SARS-CoV-2 ", indique l'Inserm qui supervise l'étude.

Cependant, la nature de ce vaccin (un adénovirus qui sert de vecteur génétique de protéines de Sars-Cov-2) fait qu'une deuxième injection ne serait pas forcément bénéfique : le système immunitaire pourrait reconnaître le virus vecteur lors de la deuxième dose et l'éliminer avant même qu'il ne puisse agir, expliquent des scientifiques dans Le Figaro.

## Une seule dose pour les personnes déjà infectées

Chez les personnes déjà infectées par le virus, il est en revanche établi qu'une seule dose de vaccin est nécessaire. " Les personnes ayant eu une infection par le SARS-CoV-2, qu'elles aient ou non développé une forme symptomatique de la Covid-19, doivent être considérées comme protégées pendant au moins 3 mois par l'immunité post-infectieuse [...]", indique la HAS. " La dose unique de vaccin jouera alors un rôle de rappel ". Dans ce cas, la vaccination doit être effectuée dans un délai de 6 mois après l'infection.



Bi-hebdomadaire togolais  
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

# BACHELIERS DÉSCOLARISÉS DANS LA PRÉFECTURE DE ZIO

## LA MAIRIE ZIO-1 APPORTE SA SOLUTION

**Depuis 2 semaines, une trentaine d'étudiants bénéficie du transport Tsévié-Université de Lomé-Tsévié à 700 FCfa à bord de 2 bus offerts par la commune ZIO-1 pour se rendre au cours.**

**Eric J.**

Depuis quelques semaines déjà, ce sont deux bus flambant neufs de 34 places chacun qui transportent les étudiants des universités du Togo vivant dans la commune de Zio1. L'acquisition de ces bus est incluse dans un vaste projet dénommé PPEP à trois volets initié par la commune et qui a été financé à plus de 500 millions de FCFA par l'Union Européenne. La contribution locale est évaluée à 20% (plus de 125 millions de FCFA) du montant total du financement du projet.

Ainsi donc, la «galère» et les conséquences néfastes de la distance entre l'Université de Lomé et la ville de Tsévié sont atténués pour les grands apprenants originaires de la localité ou ceux qui y vivent. «*Nous avons remarqué qu'à Tsévié, les élèves ayant obtenu leur Baccalauréat commencent par désertier le campus parce que les moyens manquent aux parents pour trouver des logements dé-*

*cents à leurs enfants à Lomé. Et donc après le Bac, la plupart de nos frères sont à la maison*», confie Stanley Sodjavi, responsable du suivi du projet à la mairie de Zio 1. Il indique que l'initiative de l'acquisition des bus a donc été prise pour aider les parents qui n'ont pas les moyens d'installer leurs enfants dans la capitale.

Depuis donc une quinzaine de jours, une trentaine d'étudiants bénéficie de ce moyen de transports à tarifs réduits pour se rendre au cours. Les tickets d'accès sont fixés à 350 francs, soit une dépense de 700 francs CFA pour le trajet Tsévié-Lomé-Tsévié, avec des points de ramassage dans la ville de Tsévié. Pour les bénéficiaires, c'est une très bonne initiative qui réduit déjà le coût de transport qui leur revenait à 2000 F CFA au quotidien. Des discussions ont été menées avec les autorités de l'Université de Lomé pour le stationnement des bus, les points d'arrêts et de ramassage des étudiants.



Tout en saluant les efforts des autorités de la commune, les étudiants souhaiteraient cependant un forfait de 250 FCFA au lieu des 350 FCFA actuels pour les tickets d'accès. De plus, ils évoquent les heures de départ des bus qui sont fixés pour le moment à 7h00. «*Dès fois, si tu as cours à 7h 30 par exemple, tu risques d'arriver en retard à cause des embouteillages. Et puis il n'y a pour le moment qu'un seul*

*départ à partir de Tsévié. Ce qui fait que si tu as cours à 15 heures par exemple, tu es obligé soit de partir de Tsévié à 7h et trainer sur le campus jusqu'à l'heure de ton cours ou tu restes chez toi et tu prends les transports communs à l'heure qui te convient. Ça nous pénalise un peu*», affirme un étudiant à la faculté des sciences qui rend quand même hommage à la commune pour l'aide qu'elle ap-

porte.

À la mairie, on semble comprendre les observations des étudiants. Seulement que les problèmes relevés ne peuvent trouver des solutions que dans la durée. «*Nous avons recensé plus de 500 étudiants dans la ville de Tsévié et de ses environs et nous avons prévu trois allers, trois retours. Mais pour ce début, le taux de remplissage est faible. Et il y a le péage*

*qui nous coûte 1500 à l'aller et de même au retour. Si on doit en faire trois dans la journée, imaginez un peu. Pour le moment, à peine 30 étudiants prennent le bus, donc 50% de taux de remplissage. Pour revoir le prix, ce sera une délibération du conseil communal car c'est de sa compétence. Compte tenu des frais, nous avons même pensé, avec les mesures barrières dues à la Covid, fixer le prix à 500 francs CFA. Mais nous l'avons diminué jusqu'à 350 FCFA pour le moment*», informe Stanley Sodjavi qui précise que leurs demandes d'exonération du péage auprès des autorités compétentes, pour amoindrir les dépenses, sont restées jusqu'à présent lettre morte.

En rappel, les autres volets du Programme de promotion de l'énergie pour le développement (PPDE) visent à favoriser l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie solaire dans la commune et la distribution de foyers améliorés dans la ville.

En bonne place dans les 10 résolutions de la 9<sup>ème</sup> AG tenue à Lomé

## Acram Coffee Academy ouvrira ses portes en mai 2022

**Late Pater**

Pas moins de 22 points ont nourri les travaux de la réunion régionale sur les cafés Robusta africains, du 26 au 30 avril 2021 à Lomé. Passé le cérémonial d'ouverture, les délégués de l'espace ACRAM et les partenaires ont eu de riches discussions pour un nouveau souffle vital à la robusta-culture d'Afrique et de Madagascar. Logiquement, et puisque l'Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar tenait en même temps sa 9<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire, le condensé des échanges s'est ressenti dans les dix (10) résolutions formulées par celle-ci et adoptées à l'unanimité.

On retient que c'est dans la capitale togolaise que l'Académie du Café (Acram Coffee Academy) a été lancée. Après la présentation de la convention y afférente, qui est le fruit du partenariat et de la collaboration entre le Centre du Commerce International (ITC), l'Université de Zurich (ZHAW) et ACRAM. C'est dans cette dynamique que la 9<sup>ème</sup> Assemblée générale a autorisé le Président de l'ACRAM à signer le protocole d'entente tripartite ACRAM-ITC-ZHAW et invité les membres de l'ACRAM à faciliter la mise en œuvre de l'Acram Coffee Academy. La 6<sup>ème</sup> résolution ajoute que l'idée de l'Académie vient répondre au défi «*de préserver une coopération en faveur*



Enselme Gouthon, Président de l'ACRAM

*d'une agriculture durable respectueuse de l'environnement et des objectifs de développement*» et à la nécessité d'intéresser la jeunesse et de la professionnaliser dans la chaîne de valeur du café. Dans sa vision, l'Académie veut, primo, devenir le centre de référence sur le café Robusta, le fer de lance de la connaissance, de la qualité, de la réputation et du commerce du café Robusta. Secundo, améliorer les moyens de subsistance des producteurs du Robusta. Un programme d'enseignement mixte sera établi. Concrètement, des conférences et des ateliers seront organisés ; des programmes de recherche sur le Robusta seront enseignés ; les générations futures d'experts et d'industriels seront produites. L'Académie va créer un solide réseau pour la réalisation d'opportunités commerciales ; ce qui va améliorer les conditions de vie du producteur de la région ACRAM.

La première phase du cursus et du programme d'enseignement mixte va de 2022 à 2024. Pour y arriver, entre juin 2021 et mai 2022 où la première promotion (40 participants) sera lancée, l'Université de Zurich devra mettre à niveau et formater le contenu existant dans un modèle de cours, mener des entretiens avec des experts pour enrichir le matériel de formation, etc. La phase 2 (2025-2026), elle, touchera la chaîne de valeur du café, qui va du plant à la tasse. Avec le module 1 : le fruit (du plant au commerce) ; le module 2 : le grain (transformation et emballage) ; le module 3 : la tasse (extraction et goût). Ce sont des préoccupations actuelles du marché.

D'après le mode opératoire mis en place, Acram Coffee Academy doit acquérir son autonomie financière en cinq ans d'existence. La phase de développement, jusqu'au début de la première promotion en mai 2022, est cofinancée par ITC et ZHAW. Quant à la phase d'exécution, elle sera couverte par les frais de participation. Une partie va être rétrocédée à ACRAM pour des bourses d'études (boursier ACRAM). Et sur la bourse facturée, l'Université de Zurich transférera 100 euros par étudiant pour soutenir ACRAM dans l'organisation des ateliers.

Enselme Gouthon, président de l'ACRAM, insiste sur les bénéfices attendus: meilleur prix pour le producteur; doper la qualité et la

productivité; améliorer la durabilité du secteur; améliorer les mécanismes de traçabilité du café; développer les marchés locaux et la consommation locale dans les pays membres ; convenir du partage d'une plus-value entre pays membres ; créer de meilleures conditions et un partage équitable de revenus le long de la chaîne de valeur.

**Les autres résolutions**

Dans une industrie caféière où les pays ACRAM sont confrontés à une baisse de la production, les femmes y travaillent ardemment à travers la semence et la récolte. Mais, comme ailleurs, le travail n'est pas justement payé. Des pistes de solutions sont abordées par les résolutions. Dans ce sens, le Président de l'ACRAM et le Secrétaire exécutif, Ndjewe Ndomba Ismaël (dont le mandat est reconduit pour deux ans), devront rechercher les voies et moyens nécessaires à la mise en place des actions concrètes en soutien à la résilience des femmes dans la filière café, en collaboration avec les structures spécialisées internationales ; la représentativité des femmes dans l'ensemble de la chaîne de valeur du café doit être accrue ; chaque pays de l'espace ACRAM est encouragée à mettre en place un collège de femmes productrices du café ; les structures faitières doivent encourager les instances nationales publiques et privées à accompagner les femmes

caféicultrices dans l'accès aux services et ressources nécessaires à leur autonomisation. Les pays ACRAM sont aussi appelés à faciliter les échanges possibles entre eux sur les diversités spécifiques en vue de la création d'une banque de données et de l'amélioration de la productivité des exploitations caféières.

L'Assemblée générale a également donné son accord pour la mise en place d'un Groupe de travail bipartite ACRAM / CIRAD, en vue d'élaborer un Programme de recherche sur la base du Programme Régional Café ; décidé de promouvoir la transformation locale dans l'espace ACRAM, tout en encourageant le déploiement sur le marché régional à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Les membres de l'ACRAM doivent s'approprier le Guide du Café 2021

édité par le Centre du Commerce International, pour répondre efficacement aux exigences du marché. Le Président et le Secrétaire exécutif de l'ACRAM doivent explorer toutes les opportunités de mobilisation de ressources. Un Forum économique des robustas africains et malgaches (FERAM) est créé et, dans la foulée, la Côte d'Ivoire s'est proposée pour en organiser la 1<sup>ère</sup> édition. Par ailleurs, ACRAM soutient la candidature ivoirienne au poste de Directeur exécutif de l'Organisation Internationale du Café (OIC).

Enfin, pour leur engagement personnel et sans réserve au bon fonctionnement de l'ACRAM, un hommage a été rendu aux présidents Faure Gnassingbé (Togo), Paul Biya (Cameroun) et Ali Bongo Ondimba (Gabon).

**SUIVEZ-NOUS**  
pour ne rien rater de la riposte nationale  
contre le Coronavirus au Togo

[covid19.gouv.tg](https://covid19.gouv.tg)

f @Covid19TG

#Covid19TG

LA NUMÉRIQUE POUR PLUS D'INFO ☎ 111

Microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial / 7<sup>e</sup> phase opérationnelle

## Les 3 paysages prioritaires encore retenus dans les Savanes, la Kara et la Maritime

Late Pater

Il s'agit de la *Cuesta de Bombouaka*, dans la région des Savanes, du *Bassin versant de la rivière Kara*, dans la région de la Kara, et du *Complexe fluvio-lagunaire du littoral*, dans la région Maritime. Ces trois paysages sont reconduits au titre de la septième phase opérationnelle du Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM), en cours jusqu'en juin 2024. Ils avaient été déjà identifiés comme paysages de production socio-écologique pour la stratégie pays de la sixième phase opérationnelle. Ainsi, au cours de sa septième phase opérationnelle (2020-2024), le Programme va poursuivre son approche paysagère et contribuer à la localisation des ODD et de nombreuses initiatives stratégiques. Un appel à projets est en cours, jusqu'au **mercredi 30 juin 2021 à 17h30 au plus tard**. Les organisations de la société civile au Togo, éligibles et intéressées, sont invitées à soumettre leur dossier de candidature.

Seront prioritaires, les projets innovants visant à augmenter la couverture forestière, par la restauration des paysages, la gestion durable des terres et des écosystèmes, en privilégiant des initiatives en lien avec les aires protégées, les forêts communautaires et les sites sacrés ; à identifier, développer et diffuser des techniques et technologies appropriées de production agricole, forestière et halieutique, favorables aux ressources naturelles et à l'environnement ; à développer les compétences des cadres des organisations de la société civile environnementales, principalement les jeunes et les femmes, pour les rendre plus performants. Une attention particulière sera accordée aux initiatives innovantes, à co-bénéfices environnemental, social et économique, portées conjointement par les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations communautaires de base (OCB) et les collectivités territoriales, ajoute l'appel à projets.

Ces trois paysages représentent une superficie totale de 5640,22 km<sup>2</sup> pour une population de plus de 2 600 000 habitants, répartis dans 13 préfectures et 36 communes. Ils sont caractérisés par des taux élevés de populations rurales (+80%) avec pour principales activités l'agriculture, l'élevage, la pêche, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Ils concentrent de fortes diversités socioculturelles, économiques et écologiques et un fort potentiel écotouristique. Les richesses naturelles et la variété des systèmes agricoles, des hydrosystèmes, des sols, des pâturages, auxquels il faut ajouter

une grande richesse culturelle propice au tourisme, constituent une base solide pour un développement socioéconomique harmonieux. Toutefois, ces paysages sont confrontés à des défis environnementaux majeurs que sont la dégradation des écosystèmes et des habitats naturels, la dégradation des sols et la vulnérabilité des populations aux effets des changements climatiques. Les moyens de subsistance sont in-

suffisants, couplés d'une faible autonomisation de la femme, du taux élevé de sous-emploi des jeunes, des problèmes de santé (paludisme, méningite, etc.) et de la faible capacité de conservation et de transformation des produits agricoles.

Le Programme de microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) est un programme institutionnel du FEM, mis en œuvre par

le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et exécuté par le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Il est opérationnel dans 125 pays. Depuis sa création, en 1992, le PMF/FEM apporte des appuis techniques et financiers aux organisations de la société civile, par le biais des initiatives locales susceptibles de générer des bénéfices environnementaux globaux, tout en renforçant la résilience

des populations face aux menaces et aux crises. Sur la base du principe *action locale, impact mondial*, le programme soutient des solutions locales, dans le but de préserver la biodiversité, le climat, les terres, les eaux internationales, et de lutter contre les pollutions chimiques et les déchets. Jusqu'à ce jour, le PMF/FEM a soutenu **112 projets au Togo**, pour un montant total de plus de 1,700 milliard de francs Cfa.

Pour la 7<sup>e</sup> phase opérationnelle, 70% des ressources disponibles serviront à financer les projets dans ces 3 paysages et 30% seront pas localisés. Les contributions financières du PMF/FEM prennent la forme de subventions. La contribution maximale à un projet est de 50.000 dollars US, à concurrence de 75% de son coût total.

Télécommunications au Togo / Par arrêté ministériel

## Interdit d'avoir plus de 3 cartes SIM, par opérateur et par abonné, à partir d'octobre

Laté Pater

Le 29 avril 2021, le ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale signe un arrêté qui fixe à **trois (3), le nombre maximum de cartes SIM, par opérateur et par abonné** aux services de communications mobiles au Togo. Cette disposition vient renforcer le dispositif juridique lié notamment aux obligations d'identification des abonnés des services mobiles afin d'être conformes aux obligations réglementaires et internationales. Au-delà, elle comporte un enjeu sécuritaire pour le pays en ce sens qu'elle permettra de lutter efficacement contre les méfaits liés à l'utilisation des téléphones portables (vols, arnaques, usurpation d'identité, harcèlements...) qui constituent l'une des doléances des associa-

tions de consommateurs. Outre la sécurisation de l'usage du téléphone portable, cette mesure opportune va, par ailleurs, dissuader la vente de carte SIM à la sauvette et éradiquer le phénomène d'acquisition de puces pré-activées dans la rue.

Tout en spécifiant qu'il ne s'applique qu'aux seules personnes physiques, l'arrêté accorde un **délai de six (6) mois aux détenteurs de plus de trois (3) cartes SIM, par opérateur, pour se conformer** aux dispositions légales, **sous peine de suspension de tous leurs numéros, passé ce délai**. De façon corollaire, les opérateurs sont chargés de faciliter la mise en conformité de leurs abonnés à l'arrêté.

L'article 5 de l'arrêté précise que «dans le cadre de ses missions de contrôle, l'Autorité de régulation peut consulter, de façon inopinée,

la base de données des opérateurs pour s'assurer de la mise en œuvre effective de l'arrêté». En cas de manquement, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) prendra des sanctions conformément à la réglementation en vigueur (article 6).

Le même jour, un autre arrêté porte définition des indicateurs de la qualité des services de communications mobiles au Togo. Il s'agit d'un texte réglementaire majeur qui, tout en s'alignant sur les standards internationaux, fixe les seuils à atteindre par les exploitants de réseaux mobiles 2G, 3G et 4G ouverts au public. Cet arrêté vient renforcer le cadre de contrôle de la qualité de service fournie par les opérateurs de téléphonie mobile qui demeure l'une des principales pré-

rogatives de l'ARCEP. En effet, dans le cadre de ses missions de contrôle qui lui sont conférés par la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques, l'Autorité de régulation réalise, à travers des campagnes, des mesures d'évaluation de la qualité de service (QoS) 2G/3G/4G d'une manière périodique et ce, dans le but de vérifier le degré de respect, par les opérateurs de réseaux publics de télécommunications, de leurs engagements en termes de qualité de service, tels que prescrits au niveau de leurs cahiers des charges.

L'enquête de qualité de service a pour objectif d'apprécier, sur une base comparative, la qualité de service des réseaux mobiles. Il s'agit, à partir des mesures techniques réalisées sur le terrain, de refléter de manière statistique la qualité des services retenus

qui sont au nombre de sept (7) : voix mobile, SMS, USSD, navigation web (http & https), transmission de données (téléchargement Internet par FTP), infrastructures de réseau, indicateurs commerciaux.

Les données collectées sur le terrain, après analyse, permettront de calculer des indicateurs objectifs qui seront ensuite comparés à des seuils de performance établis. L'arrêté précise également qu'en cas de manquements constatés, l'ARCEP pourra prendre des sanctions. Par ailleurs, les résultats des campagnes feront systématiquement l'objet d'une diffusion à l'endroit des consommateurs afin de leur permettre d'apprécier les niveaux de qualité de service offerts par les opérateurs et d'orienter ainsi leurs choix.

Plus de 8 mille volontaires mobilisés, et 104% de cofinancement

## L'ANVT fait les comptes du 1<sup>er</sup> trimestre 2021

Jean AFOLABI

Evaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) **au Trimestre 1** ; mesurer le niveau de réalisation du tableau des indicateurs du PTBA ; et échanger autour du PTBA et de la planification du second trimestre. Tel est l'objectif d'un atelier qui a réuni, les 28 et 29 avril 2021 à Lomé, l'Agence nationale du volontariat au Togo (Anvt), indique-t-elle dans un tweet posté le 28 avril. L'occasion de présenter les rapports d'activités du premier trimestre de chaque service/direction, les difficultés rencontrées, les recommandations et approches de solution.

En termes de résultats obtenus pour ce premier trimestre, l'Agence du volontariat retient la mobilisation effective de **8 793** jeunes volontaires (VEC, VS et VNC) pour le compte de l'année 2021, sur la valeur cible 2020 prévue pour **8 796** jeunes volontaires. Il était attendu du côté de la Direction administrative et financière de l'Agence, de mobiliser : **75 000 000** de francs CFA auprès des Partenaires Techniques

et Financiers (PTF) et **100 008 000** de francs dans le cadre du cofinancement auprès des structures d'accueil. Comme résultats obtenus, **38 108 200** francs ont été mobilisés pour le compte du T1, soit 51% de réalisation sur la cible trimestrielle (75 000 000) «*dû à l'environnement peu propice de mobilisation des ressources financières auprès des PTF, pour les raisons de crise sanitaire due à la Covid-19*» et **104 323 500** francs mobilisés dans le cadre du cofinancement auprès des structures d'accueil, soit 104% du taux de réalisation.

Dans le cadre du mécanisme de planification et suivi-évaluation de ses activités, qui permet d'assurer une gestion efficace et pérenne du dispositif de pilotage et d'optimiser la contribution du volontariat national, l'Agence nationale du volontariat au Togo organise périodiquement des revues trimestrielles, semestrielles et annuelles. Des revues qui ont pour objectif d'apprécier les résultats de la mise en œuvre du Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) dans son ensemble afin de réorienter au besoin, les actions et interventions de l'ANVT.

Toujours pour le compte du trimestre 1, une autre revue a permis d'évaluer le dispositif opérationnel de collecte de données auprès des volontaires, et de préparer la capitalisation de l'approche d'évaluation de la contribution des volontaires. La démarche visait à permettre la

capitalisation de l'expérience et la modélisation de l'approche d'évaluation de la contribution socio-économique des volontaires aux ODD, reproductible dans d'autres contextes nationaux

Ouverte par le Directeur de la Planification et du suivi évaluation,

cette rencontre de travail, sur la revue des activités du trimestre 1 de l'ANVT connaît la participation des Directeurs/ Chefs services/ Responsables. Les superviseurs des Centres Régionaux de Volontariat, ont également pris à la séance via Zoom.

Suivant des tests et des observations du ministère de l'Agriculture...

## Des variétés performantes de sésame introduites au Togo

Des variétés performantes de sésame du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal, notamment S42, SN203, GMP3 sont introduites et testées en station par l'ITRA (Institut togolais de recherche agronomique), en comparaison à quatre écotypes locaux (V1, V2, V3 et V4). Et un itinéraire technique de production y est associé et mis au point à cet effet. Ceci dans le souci d'augmenter la production de sésame et permettre aux producteurs d'améliorer leur revenu et leurs conditions de vie. Ces variétés performantes ont fait l'objet de tests multifocaux à Abouda, dans la région de la Kara, à Ogaro, dans les Savanes et à Sotouboua, dans la Centrale.

D'après les observations du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural, les résultats ont montré que les variétés les plus précoces (V1 et SN203) donnent la première fleur à 35-36 jours après semis et ont atteint 50% de floraison à 38-39 jours après semis, traduisant ainsi la précocité et le caractère groupé de la maturité chez ces variétés. Au sujet du rendement, les variétés V3 (0,7 t/ha), V2 (0,55 t/ha) et GMP 3 (0,54 t/ha) se révèlent les plus productives.

Sur la base du rendement et la réponse aux maladies, notamment la résistance au *Macrophomina*, la variété GMP 3 est retenue pour la vulgarisation et la production de se-

mence. En perspective, il est envisagé la détermination de la teneur en huile des variétés sélectionnées.

En rappel, le sésame a été identifié comme nouvelle filière porteuse et retenu parmi les spéculations dans le cadre de la mise en œuvre de l'agropole de Kara. Or, d'après les constats officiels, les rendements actuels de sésame cultivé au Togo sont faibles (300 kg/ha). En cause, le non-respect de l'itinéraire technique et le manque d'utilisation des variétés améliorées.

Les nouvelles variétés performantes sont ainsi annoncées pour être mises à la disposition des producteurs, à travers les services régionaux du ministère de l'Agriculture.



Le Think tank "A New Road" a été lancé

## Sandra Johnson préoccupée par la soutenabilité des dettes publiques

Laté Pater

Le réendettement rapide et important de l'Afrique devient une préoccupation majeure des personnalités des sphères politique et économique, au moment où la crise sanitaire liée à la Covid-19 impacte fortement les revenus des États. Dans ce contexte, un premier Think tank africain dénommé "A New Road" dédié aux dettes publiques et au financement des économies africaines a été officiellement lancé ce 6 mai 2021 à Abidjan en Côte d'Ivoire. La cérémonie a connu la présence effective de Mme Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence, membre fondateur du Think Tank "A New Road" aux côtés d'autres éminentes personnalités.

À l'heure où des mesures sont prises au niveau international, à l'instar de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) relative au report du remboursement de la dette publique, ce Think tank entend mener des réflexions pour trouver des voies et des solutions durables en vue de mieux faire face à la dette du continent. Des propositions concrètes seront formulées



Mme Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République et Présidente du Comité de pilotage CCA

pour favoriser l'accès au financement des économies africaines à des conditions justes et adaptées au service de la mutation des économies, de l'industrialisation et du financement des investissements créateurs de valeurs.

Intervenant à cette tribune d'échanges, Mme Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République s'est inscrite dans la dynamique des réflexions pour la soutenabilité des dettes publiques et le financement des écono-

mies du continent, en vue des plaidoyers communs. «*Un des plaidoyers, c'est de revisiter les dispositions existantes pour voir dans quelle mesure nous pourrions défendre cette situation et permettre à nos États de bénéficier des taux de maturité relativement longs*», a déclaré Mme le Ministre Sandra Ablamba Johnson. Elle a par ailleurs souligné l'importance d'un partenariat public-privé pour un soutien au développement et à la croissance. «*Il s'agira pour nous de réfléchir à notre propre*

capacité. D'où l'importance de faire du secteur privé un partenaire stratégique, mais en s'assurant que le partenariat public-privé que nous aurons à mettre en place ne sera pas créateur de dettes mais de soutien au développement et à la croissance».

On notait également la présence d'autres experts togolais, membres fondateurs, à savoir le professeur Kako Nubukpo, Représentant du Togo à la Commission de l'UEMOA, et Félix Edoh Kossi Amenounve, Directeur général de

la BRVM et Président de l'Association des bourses africaines.

"A New Road" est une organisation apolitique à but non lucratif de haut niveau ayant comme membres fondateurs, entre autres, le Ministre et ancien Secrétaire général de la Présidence française, Hubert Védrine, l'ancienne Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de France, Directrice One France, Najat Vallaud-Belkacem, le Ministre du tourisme et des loisirs de Côte d'Ivoire, Siandou

Fofana, le Ministre de l'Économie et des finances du Bénin, Romuald Wadagni, le Directeur du Centre de développement de l'OCDE, Mario Pezzini, et la Fondatrice de Global sovereign advisory, Anne-Laure Kiechel. Le Think tank souhaite approfondir, aux côtés des gouvernements et des Organisations de la société civile, des sujets portant sur le questionnement relatif à la pertinence de l'utilisation de certains ratios qui restreignent la capacité d'endettement des pays en pleine mutation économique.

UEMOA / Emission des Titres publics en 2021 sur le marché régional

## Le Togo et le Sénégal donnent le ton aux longues maturités

Jean AFOLABI

Dans le cadre du programme d'émission des États de la zone UEMOA au titre de l'année 2021, un accent particulier a été mis sur l'objectif de rallongement de la dette levée sur le Marché des Titres Publics (MTP). À cet effet, après un calendrier d'émissions du premier trimestre axé sur l'utilisation des maturités moyens termes (3, 5 et 7 ans), l'agence UMOA-Titres a revu le calendrier dans le cadre des émissions du deuxième trimestre, caractérisé par la volonté des États de l'UEMOA – Union économique et monétaire ouest africaine – d'émettre sur des maturités plus longues, à savoir 10 et 12 ans In fine.

**Le MTP à l'épreuve de la durée**

Après les premières sorties sur la maturité 10 ans effectuées par le Bénin et la Côte d'Ivoire en 2020, le Togo (le 16 avril 2021) et le Sénégal (le 23 avril 2021) ont été les premiers émetteurs à se présenter sur le MTP sur cette maturité en 2021. Malgré l'assurance de la qualité de leurs signatures, la prudence était cependant à l'ordre du jour. Ainsi, fait remarquer UMOA-Titres, cette maturité de 10 ans a été combinée dans le cadre d'une émission simultanée à des maturités de 5 ans et 7 ans pour le Togo et à une ma-

rité de 5 ans pour le Sénégal. Au terme de l'exécution des deux émissions, les résultats obtenus par ces deux États ont déjoué tous les pronostics sur le MTP.

**Un engouement pour les titres 10 ans In fine**

Longuement classé comme un marché à court et moyen terme, le MTP, à l'inverse des a priori, s'est montré performant et résilient en prouvant sa capacité à répondre aux attentes des émetteurs. Une forte participation des investisseurs a été notée, en effet, sur la maturité 10 ans, avec des montants offerts records de 86 Milliards de FCFA pour le Togo et de 127 Milliards de FCFA pour le Sénégal. Ces offres sont d'autant plus exceptionnelles qu'elles sont inédites sur le MTP qui peinait jusqu'ici à s'affirmer sur le long terme. En termes de nombre de participants, UMOA-Titres fait noter que ces deux opérations ont enregistré sur la maturité 10 ans respectivement la participation de 22 et 16 investisseurs provenant de sept (7) des huit (8) États qui constituent la zone UEMOA – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo –. À cela s'est également ajoutée une bonne présence des investisseurs institutionnels et individuels.

En effet, les soumissions totales pour le compte de la clientèle au

terme de ces deux opérations ont été évaluées à un peu plus de 14 milliards. Une situation qui relève des efforts effectués par l'UMOA-Titres dans le cadre de la diversification de la base des investisseurs et de l'accès des institutions non financières aux émissions de dette publique.

**Des rendements maîtrisés pour les États...**

Le rendement de sortie enregistré par le Togo sur la maturité 10 ans à l'issue de cette émission était de 6,32%, pour un volume de 86 milliards offerts sur la maturité et 58 milliards retenus par l'État du Togo. Le Sénégal, quant à lui, s'est vu emprunté à un taux de 6,05% sur la maturité 10 ans pour un volume de 127 milliards offerts par les investisseurs et 41 milliards retenus par cet État. Ces performances du Marché des Titres Publics amorcent une nouvelle dynamique, notamment la possibilité pour les États membres de la zone UEMOA d'envisager davantage l'émission d'instruments sur du moyen et long terme, et aussi constituent un pas de plus vers la diversification de la base des investisseurs du Marché des Titres Publics de l'Union.

En plus du Niger le 06 mai 2021, le Mali (19 mai) et le Burkina (26 mai) sont attendus sur la maturité 10 ans durant le mois.

Alerte météo / Prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques

## De fortes craintes d'inondations au Nord du Togo, confirmées par le CILSS

Jean AFOLABI

«*Au niveau du Grand Nord, on aura en matière de quantité de pluie une situation qui ira de normale à excédentaire*». C'est en ces termes que le directeur général de la météorologie nationale (DGMM), Latifou Issaou, tire la sonnette d'alarme sur les risques éventuels d'inondations au nord-Togo cette période 2021-2022. Il ajoute à cela les craintes de débordements au niveau des principaux bassins du pays, à savoir Oti, Mono et Lac Togo.

Les prévisions sont confirmées par le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS, dont le Togo est membre). Selon lequel il est attendu «*une saison de pluies 2021 globalement humide avec des cumuls de pluie supérieurs ou équivalents à la moyenne...*» sur la bande sahélienne allant du Centre-ouest du Mali au Tchad, en passant par le Niger et le Burkina Faso et soudanienne couvrant les parties Nord du Nigeria, du Bénin, du Togo, de la Côte d'Ivoire et l'extrême Nord-est de la Guinée.

Par contre, les zones littorales de la Mauritanie, du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, de la Guinée, du Nord Sierra Léone, de l'Est Libéria, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin, du Nigeria et du Cameroun pourraient enregistrer des quanti-

tés pluviométriques globalement équivalentes ou inférieures aux moyennes, précise le CILSS cité par le confrère Dakar actu. Sur le Burkina Faso, la partie Ouest du Niger, le Sud Mali, les parties Nord du Bénin, du Togo, du Ghana, de la Côte d'Ivoire de la Guinée, les séquences sèches longues et courtes ont la même chance d'être observées.

De manière générale, précisent les services météorologiques du Togo après l'examen des prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques, «*la saison pluvieuse démarrera et prendra fin tardivement*». Tout comme sur presque

toutes les bandes sahéliennes et soudanaises.

Le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé le 12 septembre 1973, à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 70. Il regroupe de nos jours treize (13) États membres dont : 8 États côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Togo) ; 4 États enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad) et 1 État insulaire (Cap Vert).

Doubler la productivité agricole en Afrique

## Le FIDA va mobiliser 1,5 milliard de dollars, promesse de Gilbert Houngbo

ROME, Italie, 30 avril 2021/ — Une coalition de banques multilatérales de développement et de partenaires de développement ont annoncé, le 30 avril au cours d'un forum de haut niveau, des investissements de plus de 17 milliards de dollars, afin de lutter contre la progression de la faim sur le continent africain et de renforcer la sécurité alimentaire. Ces financements ont été annoncés à l'issue d'un dialogue de haut niveau de deux jours, intitulé *Nourrir l'Afrique: leadership pour intensifier les innovations réussies*. Un événement organisé par la Ban-

que africaine de développement et le Fonds international de développement agricole des Nations Unies (FIDA), en partenariat avec le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) et l'Organisation du Système CGIAR, les 29 et 30 avril.

De plus, 17 chefs d'État africains se sont officiellement engagés à augmenter la production agricole en doublant les niveaux de productivité actuels grâce au déploiement à grande échelle des technologies agricoles, aux investissements en faveur de l'accès aux marchés et à la promotion de la recherche-développement dans le secteur

agricole. Les différentes parties ont adopté un communiqué indiquant ces engagements à la clôture de l'événement, pointe le FIDA.

Sur le montant total de financements indiqué, la Banque africaine de développement (BAfD) a annoncé une enveloppe de plus de 10 milliards de dollars. Elle s'est engagée à investir 1,57 milliard de dollars dans le développement prioritaire de dix produits de base sélectionnés au cours des cinq prochaines années. Cela aidera les pays à atteindre l'autosuffisance. Elle affectera également 8,83 milliards de dollars pour consolider

ces filières de produits de base au cours des cinq prochaines années. Ils financeront, notamment des programmes visant à ouvrir des débouchés pour les jeunes – en particulier les jeunes femmes.

«*Créons dès aujourd'hui un partenariat plus solide et à plus grande échelle pour mettre les technologies et les innovations au service de centaines de millions d'exploitantes et d'exploitants agricoles*», a déclaré le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi A. Adesina. «*Nous saluons l'engagement des dirigeants africains à accroître la pro-*

*ductivité agricole et à améliorer la sécurité alimentaire de millions d'Africaines et d'Africains*», a ajouté le président du FIDA, le Togolais Gilbert F. Houngbo. Et poursuit : «*Grâce à la modernisation du secteur agricole africain, les petits exploitants seront plus à même de produire des aliments plus abordables pour les consommateurs et de garantir des moyens d'existence décents à des millions de jeunes participant à la transformation, au stockage et à la commercialisation des aliments*».

## Education

### Des formations en constante amélioration grâce au numérique

**Etonam Sossou**

Le système éducatif a été confronté pendant longtemps à un problème crucial, celui de l'inadéquation des programmes d'enseignement avec les réalités du terrain. C'est une difficulté majeure qui constitue un frein pour l'insertion professionnelle des jeunes. L'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation peut être une alternative. Fort de ce constat, les Ministères en charge de l'éducation en partenariat avec le Ministère des Postes et de l'Eco-

nomie Numérique, ont lancé le projet « Environnement Numérique de Travail (ENT) » pour pallier aux problèmes rencontrés dans le système éducatif.

L'environnement numérique de travail (ENT) est une plateforme qui vise la modernisation du système éducatif en regroupant enseignants, élèves voire parents d'élèves dans un cadre numérique. Le but étant d'intégrer les TIC dans l'éducation afin de répondre aux exigences du marché de l'emploi et d'adapter les formations aux besoins de l'emploi. Le programme d'intégration des TIC

et de développement d'Environnements Numériques de Travail dans les établissements scolaires répond à des mesures exprimées dans le cadre du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) 2010-2020. Le projet relève d'une initiative présidentielle d'envergure censée permettre à l'école togolaise de répondre aux normes internationales et de former des apprenants aux exigences du marché. Il a permis durant 10ans de connecter 181 salles et de mettre plus de 1000 équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes, vidéoprojecteurs) à la disposition de

8500 élèves et 820 enseignants et personnels administratifs dans 10 lycées répartis sur toute l'étendue du territoire à savoir : les Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel d'Aného-Glidji, d'Adidogomé, de Sokodé, d'Attiégo, Atakpamé, Kanté, de Mango, Lycée scientifique de Kara, Collège Militaire Eyadéma (Branche Technique).

Le projet ENT à l'instar du projet Wifi Campus qui a permis de doter les Universités, CHU et les Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) du Togo, d'une connexion internet haut débit, rentre dans le cadre de la Politique Sectorielle du Ministère des Postes et de l'Economie Numérique qui insiste sur la nécessité d'intégrer pleinement les TIC dans l'éducation.

Au-delà de l'équipement et des ressources, le projet dispose également d'un volet formation qui prépare les enseignants ainsi que les apprenants à l'utilisation efficace des TIC dans l'éducation. Ce volet a donc permis à une vingtaine d'enseignants de prendre part avec succès à la Certification Niveau 1 du Mooc CERTICE Scol (Certification des compétences TICE en milieu scolaire) proposé par l'Agence Universitaire de la Francophonie, en partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise, l'UNESCO et le RIFEFF, qui vise à former puis à certifier les enseignants dans les pays francophones en développement, aux usages des Technologies de l'Information et de la Communication en Éducation.

Le programme d'intégration des TIC et de développement d'Envi-

ronnements Numériques de Travail dans les établissements vient régler les dysfonctionnements au niveau de la disponibilité de matériels didactiques grâce à la circulation de l'information au sein des établissements scolaires. Le projet s'étendra aux Ecoles Normales d'Instituteurs, aux Ecoles Normales Supérieures, aux lycées et collèges du pays avec la mise en place d'une plateforme numérique d'échange et de collaboration entre les acteurs du système éducatif.

Le projet, selon le ministère de l'économie numérique présente un autre intérêt. Non seulement il facilitera l'apprentissage en permettant aux jeunes d'avoir accès au savoir mais aussi permet aux enseignants de faire passer des examens aux élèves en ligne, et au bloc administratif de gérer les classes.

## Face au chômage

### L'entrepreneuriat, est-il une solution?

**Etonam Sossou**

Face à la précarité et aux difficultés à trouver un emploi, nombre d'entre eux ne baissent cependant pas les bras. En effet, ils sont de plus en plus nombreux à se prendre en main et à créer leurs propres affaires. Chérifa T., est l'une de ceux-là.

Elle a 25 ans et forme déjà des stagiaires aux métiers de la coiffure et de l'esthétique. « J'ai quitté l'école à 18 ans, en classe de troisième, parce que je n'avançais pas. J'ai préféré embrasser un métier. Comme mes parents étaient trop pauvres pour me payer une formation, j'ai appris sur le tas », confie la jeune femme. Au bout d'un an d'apprentissage, elle commence à coiffer et à faire des soins aux dames du voisinage, dans sa chambre. Certaines délaissent ainsi les salons huppés de la capitale et paient plus chères ses modestes prestations, pour l'encourager. Deux ans plus tard, Chérifa T. ouvre

un vrai institut de beauté avec ses petites économies. Sur les conseils avisés de ses clientes, elle sollicite l'aide d'une ONG et bénéficie d'une formation dans une structure de qualité. Aujourd'hui, elle emploie six personnes et vole de ses propres ailes.

La réussite de Chérifa T. n'est pas un cas isolé. Face au chômage, les jeunes sont deux fois plus nombreux à vouloir se mettre à leurs propres comptes. L'informel représente ainsi un énorme vivier pour eux, tellement il regorge d'opportunités. Olivier N., installé à Togblé, est propriétaire de son taxi depuis un an. « Devenir chef d'entreprise était mon rêve d'enfant. Orphelin à 10 ans, je n'ai pas pu poursuivre mes études qui s'annonçaient pourtant brillantes. Je me suis essayé au petit commerce avant de me lancer dans le transport », avoue-t-il. Pour réaliser son projet, il a pris un taxi à crédit chez un importateur compréhensif. « La voiture coûtait 1.500.000 Frs. Grâce à ma tontine,

j'ai avancé 300.000 Frs et j'ai payé le reste en traites pendant deux ans. Aujourd'hui, je suis bien. Depuis un an, j'ai acheté un lopin de terre et j'ai commencé à construire », affirme le taximan, 32 ans au compteur.

Il ne faut pas se leurrer : le parcours vers l'auto-emploi est difficile pour un jeune sans ressources, avec ou sans diplômes. « On a peu de réseau d'information, pas d'équipements, rarement de financements. Il faut souvent partir de rien du tout. La volonté y est cependant et c'est ce qui compte », assure Line A. qui a monté une petite structure de fabrication artisanale de jus de fruits. Sa cible ? Les restaurants. Une vingtaine est enregistrée dans son carnet d'adresses. « Très vite, je me suis retrouvée aussi avec les commandes de particuliers pour les fêtes familiales. D'une centaine de bouteilles que je livrais par semaine, je suis actuellement à 1000. J'ai dû faire appel à deux personnes », estime Line A.

## Afrique et Asie

### SOS villages d'enfants enquête sur des cas de maltraitements et d'abus sexuels

Révélation choquante au sein de SOS villages d'enfants. L'ONG internationale qui vient en aide aux orphelins et aux enfants dans le besoin partout dans le monde, a annoncé le 6 mai 2021, enquêter sur des cas de violences, notamment sexuelles, et de fraude commises dès les années 1990 dans une vingtaine de ses structures, basées dans certains pays d'Afrique et d'Asie.

La co-directrice de l'association fondatrice basée en Autriche, Elisabeth Hauser, a révélé dans un communiqué « des cas de violation grave de la protection des enfants et de mauvaise gestion dans certains pays d'Afrique et d'Asie », se disant « profondément choquée ». « Il y a des faiblesses évidentes dans notre organisation (...) et des accusations selon lesquelles des dirigeants de SOS villages d'enfants étaient au courant de certains incidents mais n'ont pas engagé d'action », a-t-elle

ajouté.

Enfant placé à l'isolement pour cause de mauvais résultats scolaires

Selon une porte-parole à Vienne, des « abus sexuels » ont été signalés, tandis que les lanceurs d'alerte ont été « écartés » et la parole des mineurs « mise en doute ». A titre d'exemple, Elisabeth Hauser a évoqué devant la presse le cas d'un enfant placé à l'isolement et soumis à une interdiction de rendre visite à ses propres parents, pour cause de mauvais résultats scolaires. Au sujet de la gestion inappropriée des fonds, la directrice a mentionné des appels d'offres pour des travaux remportés par des proches de responsables de SOS villages d'enfants.

Les victimes indemnisées

La PDG de la Fédération internationale Ingrid Maria Johansen a présenté ses « excuses aux enfants et jeunes gens » qui ont été victimes de ces maltraitements. « De nouvelles mesures » ont « immédiatement » été mises en place pour les accompagner et

éviter que de tels problèmes ne se reproduisent à l'avenir, selon un communiqué. L'ONG, qui avait lancé un premier examen interne il y a trois ans et ordonné une enquête plus poussée en novembre 2020, a fait état de la création d'une commission indépendante destinée à faire la lumière sur ces événements. Elle prévoit d'indemniser les victimes, dont le nombre n'est pas précisé, à l'aide d'un fonds de « plusieurs millions d'euros », a précisé Elisabeth Hauser.

Fondée après la Seconde Guerre mondiale en Autriche, l'organisation, aujourd'hui présente dans 137 pays où elle gère environ 550 structures caritatives et compte 40.000 employés, prend en charge 1,2 million d'orphelins ou enfants dans le besoin à travers le monde, selon les chiffres communiqués par la représentante à Vienne.

En 2014, SOS village d'enfants avait déjà été confrontée à des accusations de maltraitance en Autriche, sur une période allant des années 1950 à 1990.

## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°645 de LOTO KADOO du 30 Avril 2021

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 646<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO avec bonus. Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, c'est à LOME et à KPALIME que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes du pays ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Dans la capitale, un lot de 1.000.000F CFA et un lot de 1.200.000F CFA ont été recensés sur les points de vente 60734 et 60000.

A KPALIME, un parieur a remporté la somme de 1.000.000F CFA auprès de l'opérateur 40046.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°646 de LOTO KADOO du 08 Mai 2021

Numéro de base

Numéros bonus

13 72 02 28 56 14 68

## LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°201 DE LOTO Sam du 1er Mai 2021

Le tirage N°202 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 08 Mai 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont été enregistrés dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°202 de LOTO SAM du 08 Mai 2021

Numéro de base

83 71 51 41 38



**Togocom**

# LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !

Offrez vous



Togocom

à

**10 000 F CFA**

~~25 000 F CFA~~

*Souscrivez dès maintenant dans une agence Togocom  
ou auprès de nos commerciaux itinérants !*

Promo valable du 5 Mai au 7 juin 2021. Offre soumise à conditions.

 @togocom.tg

 @togocom\_tg

Service Client : 888 | 119

7 jours/7 de 7h à 21h



togocom.tg